

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
8 juin 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 29

OBJET :

**13. RÉHABILITATION  
DE L'ÉCOLE VICTOR  
HUGO ET  
RECONSTRUCTION DU  
RESTAURANT  
SCOLAIRE ET DE LA  
CUISINE CENTRALE.  
LANCEMENT DU  
MARCHÉ EN  
PROCÉDURE  
FORMALISÉE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 21/06/2021

Reçu en préfecture le 21/06/2021

Affiché le

ID : 059-215904004-20210614-21062021



L'an deux mil-vingt-et-un, le quatorze JUIN à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. BAUDRY José – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSÉS :** M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – Mme CAPPELLE Christiane – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie **donnant procurations respectives à** M. LAPIERRE Julien – M. DELFLY Jean-Louis – M. BAUDRY José – Mme FLAMENT Laëtitia – M. BEZILLE Marc.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors du mandat 2008-2014, la commune de Merville avait procédé à la réhabilitation lourde d'un premier bâtiment scolaire ainsi qu'à la construction d'un nouveau hall d'entrée central pour son école élémentaire Victor Hugo (livraison 2015).

Il explique que la présente opération consiste à poursuivre cette réhabilitation globale de l'école en procédant à la démolition d'une partie existante non rénovée et en reconstruisant en lieu et place un nouveau bâtiment scolaire connecté fonctionnellement au hall d'entrée central (hall vertical permettant de desservir 5 niveaux via escalier et ascenseur).

Ce nouveau bâtiment accueillera au rez-de-chaussée les locaux administratifs de l'école (direction, secrétariat) et aux étages supérieurs l'ensemble des 14 salles de classes (du CP au CM2) pour une surface utile estimée à 940 m<sup>2</sup>.

Le rez-de-chaussée accueillera également le nouveau restaurant scolaire (réfectoire élémentaires avec service type self et réfectoire maternelles avec service à table) ainsi que la nouvelle cuisine centrale qui permettra de produire 600 repas par jour pour une surface utile estimée à 616 m<sup>2</sup>.

A terme, le restaurant scolaire et la cuisine existants, qui n'offrent plus les conditions de confort nécessaires et ne répondent plus aux normes actuelles, seront démolis.

Pour ce faire, la commune a mandaté le cabinet d'architecte ARCHIS 2 GONIN situé à Lille en groupement avec les bureaux d'études DIENTRE, BTC, BEHAL, KIETUDES et KVDS pour la maîtrise d'œuvre.

Le coût prévisionnel de réalisation des travaux de base défini par le maître d'œuvre au niveau de l'Avant-Projet Définitif est estimé à la somme de 5 401 162,53 € Hors Taxe (désamiantage – démolitions inclus).

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 21/06/2021

Reçu en préfecture le 21/06/2021

Affiché le 22.06.2021

ID : 059-215904004-20210614-21062021D13



### CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021

## 13. RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE VICTOR HUGO ET RECONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE LA CUISINE CENTRALE. LANCEMENT DU MARCHÉ EN PROCÉDURE FORMALISÉE.

L'opération des travaux est allotie et se décompose en 12 lots :

- Lot n° 1 : Gros Œuvre	1 487 217,12 € HT
- Lot n° 2 : V.R.D. – Aménagement Paysager	321 523,00 € HT
- Lot n° 3 : Equipements de cuisine	377 130,00 € HT
- Lot n° 4 : Couverture – Etanchéité	238 080,30 € HT
- Lot n° 5 : Habillage des façades	426 941,45 € HT
- Lot n° 6 : Menuiseries extérieures – Serrurerie	389 170,75 € HT
- Lot n° 7 : Menuiseries intérieures – Agencement	237 971,00 € HT
- Lot n° 8 : Plâtrerie – Faux plafonds	202 654,39 € HT
- Lot n° 9 : Carrelage	129 004,00 € HT
- Lot n° 10 : Peinture – sols souples	174 872,72 € HT
- Lot n° 11 : C.V.C. – Plomberie	639 097,80 € HT
- Lot n° 12 : Electricité	392 500,00 € HT

Le conseil municipal invité à l'unanimité :

- autorise la Commission d'Appel d'Offres à attribuer le marché ;
- autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de marché par procédure formalisée en appel d'offres ouvert selon l'article L 2124-2 du 26 novembre 2018 (travaux supérieurs au seuil des 5 350 000 €) et tous les actes y afférents (avenant...) ;
- approuve le dossier de consultation des entreprises (consultable aux services techniques) ;
- impute les dépenses à l'article 2313 du budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.